



Je souhaite que mon conjoint parte de chez moi

Par Syca

Bonjour
Mon conjoint et moi ne sommes pas mariés
Il vit sous mon toit , la maison m'appartient
Nous avons eu un petit garçon , il a 2 ans et demi
Nous ne nous entendons pas du tout et ma vie est un enfer
Je suis d'accord pour une garde alternée du petit
Il ne veut pas quitter ma maison
Que puis je faire ?

Par Isadore

Bonjour,

S'il y a des violences faites le 3919.

Sinon il va falloir engager une procédure d'expulsion. Commencez par le mettre en demeure de quitter les lieux par courrier recommandé sous un délai raisonnable (le temps qu'il puisse se reloger).

Si ça ne suffit pas, voyez un avocat pour engager la procédure judiciaire d'expulsion. Et en parallèle il faudra aussi saisir le JAF pour la résidence de votre fils.